

COMMUNIQUÉ :

Depuis des années, **FO Justice** n'a cessé de dénoncer le mépris et l'oubli dans lesquels sont laissés les personnels administratifs du ministère de la Justice.

Depuis des années, **FO Justice** n'a cessé de revendiquer reconnaissance et amélioration des conditions de travail de ces personnels trop souvent relégués au second plan.

NOUS, Personnels Administratifs, avons trop souvent vu passer les trains... sans jamais pouvoir y monter.

Aujourd'hui, grâce à notre mobilisation et à notre détermination, la reconnaissance arrive enfin !

Un protocole arraché par **FO Justice**

Seul **FO Justice** a exigé la signature d'un protocole engageant le ministère sur un plan pluriannuel. Ce protocole aurait pu voir le jour bien plus tôt... mais **FO Justice** était la seule organisation à le réclamer avec constance.

Après six groupes de travail consacrés notamment au régime indemnitaire, le Garde des Sceaux a signé le 2 septembre dernier un relevé de conclusions.

Nous regrettons qu'une organisation professionnelle – la CGT, pour ne pas la nommer ait refusé de signer ce texte.

NOUS, Personnels Administratifs, ne comprenons pas que l'on puisse tourner le dos à des avancées sociales concrètes pour toute notre filière !

👉 Ce qui change dès le 1^{er} janvier 2025

L'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) des Personnels Administratifs est revalorisée :

- Adjoints administratifs (catégorie C) : + 600 € brut annuels
- Secrétaires administratifs (catégorie B) : + 700 € brut annuels
- Attachés d'administration de l'État (catégorie A) : + 800 € brut annuels

En complément, une revalorisation spécifique (200 € à 800 € brut annuels) sera versée aux SA et Attachés exerçant des fonctions d'encadrement au secrétariat général, dans chaque direction métier, en administration centrale et dans les états-majors des services déconcentrés.

► **FO Justice** rappelle avoir toujours défendu une **revalorisation prioritaire** pour les plus modestes, c'est-à-dire les personnels de catégorie C.



👉 La note d'application est publiée. La mise en paiement interviendra avant la fin de l'année, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025.

**Le combat ne s'arrête pas aux primes.
La bataille des carrières commence maintenant !
REQUALIFICATIONS : UNE AVANCÉE MAJEURE !!!**

► **Plan de requalification C → B (dès 2026)**

1 000 adjoints administratifs promus secrétaires administratifs (listes d'aptitude + examens professionnels) au titre des années 2026 à 2029 en plus des promotions dites pérennes.

Sans la pugnacité de **FO Justice**, ce chiffre aurait été bien moindre. Rappelons que l'administration ne proposait que 600 requalifications.

► **Plan de requalification B → A**

+ 50 % de promotions de secrétaires administratifs vers attachés.

L'administration et les organisations syndicales vont maintenant établir la cartographie des emplois concernés. **FO Justice** sera au rendez-vous pour défendre chaque poste et chaque agent.

**FO Justice, toujours debout, toujours combatif
FO Justice n'a jamais lâché. FO Justice ne lâchera jamais !**

Nous avons gagné ces avancées ensemble, par notre mobilisation, et nous continuerons à le faire.

**RESPECT, RECONNAISSANCE, REVALORISATION :
enfin pour NOUS, Personnels Administratifs**

Ensemble, unis et vigilants, poursuivons la défense de nos droits, de nos carrières, de nos emplois et de nos rémunérations.

**Nous nous sommes engagés pour ce que nous
faisons et faisons ce pour quoi nous nous
sommes engagés !!!**

FO Justice – le 15 septembre 2025

